

Les animaux de la zone bio



Les animaux sont revenus !

Moutons d'Ouessant, chèvres des fossés, vache Highland cattle, tous ces animaux cohabitent sur la zone de biodiversité de la Rosière !

Ces races, habituées à vivre naturellement en extérieur, ont à leur disposition de l'herbe et de l'eau en quantité ainsi que de grands espaces pour se dégourdir les pattes. Rien de tel pour être heureux...

Rappel : pour la sécurité des animaux du site, les chiens doivent être tenus en laisse.

Le rucher de la zone bio

La Ville de L'Isle-Adam a autorisé l'apiculteur M. Camizuli à installer et à suivre une petite dizaine de ruches peuplées, situées au sein d'un enclos grillagé sur le site de la Rosière, permettant ainsi la production de miels typiques sur des espaces préservés de tous pesticides ou polluants agrochimiques.

La nature est bien faite, protégeons-la !

Afin de protéger les abeilles du rucher des frelons asiatiques, des pièges ont été installés visant à capturer ces nuisibles très invasifs et dangereux pour l'homme.

La frayère à brochets

M. Le Breton, de la Fédération du Val-d'Oise pour la pêche et la protection du milieu aquatique, a en charge le suivi, le nettoyage et la gestion de la frayère à brochets et cyprinidés de la zone de biodiversité de la Rosière.

Elle a pour mission d'effectuer un suivi technique, mais surtout de réaliser un suivi piscicole.

L'Isle-Adam expérimente l'éco-pâturage

Cette technique alternative de gestion des espaces végétalisés se substitue à la tonte, au fauchage et au broyage. Les animaux, qui peuvent jouer un rôle primordial dans les écosystèmes, sont utilisés afin de remplacer l'usage des machines habituellement privilégiées.





